

Département de Lot et Garonne

Arrondissement de Villeneuve sur Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<p><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></p> <p>Conseil Communautaire, Séance du : 15 novembre 2018</p>	<p>L'an Deux Mille Dix Huit, le 15 novembre à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 09 novembre 2018, s'est réuni en séance publique ordinaire Amphithéâtre du Pôle de Développement Economie de Fumel Vallée du Lot, 34 avenue de l'Usine à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président</p>
--	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, ARANDA Francis, BALSAC Didier, BAYLE Brigitte, BELOTTI Jacqueline, BIHOUEE Yann, BONNEILH André, BORIE Daniel, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CARON Jean-Charles, CAVAILLE Jean-Claude, CONGE Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, DENIS Jean-Noël, FAVAL Paul, GIRAUD Béatrice, GRASSET Éric, GRIFFEILLE Martine, GUERIN Gilbert, LACOMBE Sylvette, LAFOZ Michèle, LAGREZE Georges, LAPOUGE Maurice, LE CORRE José, LEGER Claude, LIFANTE Dominique, LORENZON Jean-Pierre, MOULY Jean-Pierre, MUCHA Jean-Luc, PICCOLI Jacques, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean Marie, SAINT-BEAT Christian, SÉGALA Jean-François, STARCK Josiane, TALET Marie-Louise, THELIOL Jean-Jacques, THUIN Daniel, VAYSSIERE Didier, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Madame CARNEGIE Cynthia,

Messieurs GARRIGUES Michel, LARIVIERE Jérôme.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame BORIVANT Danièle procuration à Monsieur LORENZON Jean-Pierre,

Madame GARGOWITSCH Sophie procuration à Monsieur BORIE Daniel,

Madame GRIMAUD-DUBRUEL Anne-Marie procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,

Monsieur MARSAND Michel procuration à Monsieur MOULY Jean-Pierre.

<p>Secrétaire de Séance : CARON Jean-Charles</p>	<p>Conseillers en exercice : 51 Présents (titulaires et suppléants) : 44 Pouvoir(s) : 4 Votants : 48</p>
--	--

N°2018E-140-CP : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LE POLE CULTURE FVL ET L'OTFVL POUR L'EXERCICE 2019

Monsieur Jean Marie QUEYREL, Vice-président, rappelle au Conseil Communautaire que l'Office de Tourisme Fumel Vallée du Lot vend les billets d'entrées des spectacles programmés par le pôle Culture de Fumel Vallée du Lot dans le bureau d'accueil principal de l'Office de Tourisme à Fumel.

Il soumet à l'approbation du Conseil Communautaire le renouvellement de la convention qui a pour objet de régler les conditions de la prestation effectuée pour le compte de Fumel Vallée du Lot et de fixer l'indemnisation de l'OTFVL, à savoir, une commission de 15% calculée sur le montant total des ventes de spectacles de l'année 2019 réalisées par celui-ci.

La convention est passée par année civile soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 et détermine l'ensemble des modalités nécessaires au service rendu dans le cadre de la collaboration régulière entre l'OTFVL et le service Culture de Fumel Vallée du Lot.

**Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire,**

1°) - Approuve la convention de prestation pour la vente des billets de spectacles entre Fumel Vallée du Lot et l'OTFVL pour l'année 2019 ;

2°) - Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 8^{ème} Vice-président à signer ladite convention annexée à la présente ;

3°) - Dit que les crédits afférents seront prévus au BP 2019 du Pôle Culture ;

4°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 15 novembre 2018

Le Président,

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 23 novembre 2018

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 23 novembre 2018
